

Note technique pour les établissements hors académie de Lille

AFFECTATION POST 3^{ème}

- La fiche de préparation de saisie ci-jointe doit être remise à l'élève et sa famille pour renseigner les vœux, l'état civil de l'élève et l'adresse du représentant légal.
- La **FICHE D'AFFECTATION – ÉVALUATION LSU** est à compléter par l'établissement pour les éléments suivants :
 - Maîtrise des compétences
 - Bilans périodiques

Il est conseillé de récupérer ces éléments de la base AFFELNET de l'académie d'origine.

- Pour faciliter la préparation de saisie, les nomenclatures des codes-vœux seront accessibles sur le site de l'académie courant mai.
- La saisie de la candidature est effectuée sur AFFELNET :
Du 29 mai au 13 juin 2018
- **Pour accéder à la saisie des vœux via AFFELMAP**
 - Lien sur le site académique : <http://www1.ac-lille.fr/affectation>
 - Lien suivant : <http://affelmap.orion.education.fr/>
- **Sur le site internet de l'Académie de Lille**

Une première connexion à "AFFELMAP" permet de **s'inscrire** (cliquer sur le bouton "s'inscrire") pour obtenir **un mot de passe**.
La saisie des vœux ne peut débuter qu'après réception de ce mot de passe à l'adresse mél que vous aurez renseignée (l'adresse mél est demandée deux fois. Il faut la saisir deux fois **sans utiliser le "copier/coller"**).
Pour vous inscrire à la "Saisie simplifiée en établissement", et ainsi être en mesure de saisir des vœux dans notre académie, veuillez indiquer une adresse mail professionnelle (adresse de l'établissement, une adresse académique...). **L'autorisation sera refusée, en cas d'utilisation d'une adresse non conforme.**
La réception de ce mot de passe s'effectuera **à partir du 29 mai 2018**.
- La **zone géographique à saisir est « zone indéfinie » : 00000000**.
Le SAIO est seul habilité à modifier la zone géographique en cas de déménagement.
- A la fin de la saisie : imprimer la "fiche récapitulative élève".
- En cas de déménagement, uniquement pour l'entrée en 2nde GT, la copie de la "fiche récapitulative élève" AFFELNET, accompagnée des pièces justificatives (copie de bail, compromis de vente...), parviendra au SAIO pour le **15 juin 2018 au plus tard** par mél : ce.saio@ac-lille.fr ou par courrier : Service Académique d'Information et d'Orientation – Rectorat de Lille – 20 Rue St Jacques – BP 709 – 59033 LILLE Cedex.
- Les résultats de l'affectation seront accessibles en ligne à partir du **29 juin 2018 (soir)** à partir du lien suivant : <http://affelmap.orion.education.fr/>
 - ✓ Les établissements d'accueil de l'académie de Lille notifient les décisions d'admission.
 - ✓ Le SAIO notifie les refus et les listes supplémentaires.

Le guide académique de l'affectation est en ligne sur le site :

<http://www1.ac-lille.fr/affectation>

À remplir par le candidat		Établissement d'origine : (cachet)
Sexe : G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM :		
Prénom :		
Né(e) le :		
N° INE		
Adresse :		
Tél. :		
		Classe d'origine :

FICHE DE PRÉPARATION DE SAISIE DES VOEUX POUR L'AFFECTATION EN 2^{NDE} GT, EN 2^{NDE} PROFESSIONNELLE OU EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE CAP

DEMANDE D'AFFECTATION (à remplir par le candidat)			À remplir par l'établissement
VCEU N°	Préciser la classe et la spécialité demandées	ÉTABLISSEMENT (nom + ville)	CODE-VOEU
1			
2			
3			

△ Si votre enfant souhaite préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer **un contrat d'apprentissage**. Si vous demandez une formation préparée dans un CFA, vos coordonnées seront transmises au(x) CFA demandé(s) qui pourra (pourront) prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche. *Si, à ce jour, vous n'avez pas encore de certitude, il est conseillé de formuler également un vœu pour une formation initiale sous statut scolaire.*

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale ou de l'élève majeur,

A, le | | | | | | | | | |

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le SAIO (ce.saio@ac-lille.fr). Toutes les informations réglementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [site de l'académie](#) rubrique orientation, formations/affectation.